



Paris, le 15 septembre 2017

À

Madame Agnès BUZYN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 Avenue Duquesne  
75350 PARIS SP07

**Lettre recommandée avec AR**

**Objet :** Infirmiers-Anesthésistes

Madame la Ministre,

Vous avez eu l'amabilité de répondre le 12 juin dernier au courrier que je vous avais adressé dès votre nomination et je vous en remercie.

Nous avons bien pris note que vous aviez transmis notre requête à Madame Katia JULIENNE, Directrice Générale de l'Offre de Soins par intérim, mais cela ne répond pas exactement à notre attente.

Effectivement, les représentants de la DGOS nous ont rencontrés à de multiples reprises ces dernières années mais n'ont pas les pleins pouvoirs pour exaucer nos revendications.

Depuis le 12 juin, nous sommes sans nouvelles de notre souhait de vous rencontrer.

Permettez-moi, Madame la Ministre, de vous inviter à relire mon courrier du 18 mai.

La profession d'infirmier-anesthésiste est un maillon incontournable du système de santé aujourd'hui.

Il est reconnu que la prise en charge anesthésique en France ne pourrait pas être honorée sans les IADE.

La définition métier nous reconnaît une expertise dans les domaines de l'anesthésie-réanimation, de la médecine d'urgence et de la prise en charge de la douleur.

Les compétences de l'IADE ne sont peut-être pas mises à profit de façon optimale dans le système de santé.

Des propositions faites en mars 2016, lors d'une réunion de concertation, par la DGOS elle-même et la profession auraient pu, par exemple, éviter les dramatiques fermetures de SMUR de cet été.

Par ailleurs, des modifications indiciaires et une augmentation de la prime spécifique IADE avaient été validées par le Ministère de la Santé et celui de la Fonction Publique précédents lors de la séance du **Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière** du 16 mars de cette année.

La profession IADE pensait que le Ministère de la nouvelle gouvernance allait les concrétiser par la parution des décrets d'application au bas desquels il ne manquerait plus que votre signature.

Or il n'en est rien et nous sommes toujours dans cette attente malgré une déclaration liminaire de notre syndicat lors de la séance du **Haut Conseil des Professions Paramédicales** en juillet dernier.

Je tiens à vous préciser que ces modifications ont toujours été et sont toujours très éloignées de nos revendications salariales.

Nous vous demandons, Madame Buzyn, d'être enfin la Ministre de la Santé par laquelle l'injustice dont souffre notre profession, depuis des décennies, soit réparée. Je vous prie une nouvelle fois de bien vouloir accepter de nous rencontrer.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Jean-Marc SERRAT  
Président du SNIA

